

Bassin de la Sélune

ACTUALITÉS...

Journée d'information autour du bocage

De la préservation à la plantation !

Quelle coopération mettre en place entre agriculteurs et collectivités pour se projeter dans une démarche d'aménagement durable du territoire conciliant : économie agricole, qualité du cadre de vie, développement d'énergies renouvelables et respect de la ressource en eau ? C'est

autour d'expériences de collectivités, de regards d'agriculteurs et de projets conjoints que cette journée, ouverte à tous, posera les bases d'une complémentarité possible.

Alors le mardi 29 juin à 13h30 à la Communauté de communes de Mortain, venez nombreux !



LE SAVIEZ-VOUS ?



2010 est l'année internationale de la biodiversité.

Vous pouvez consulter le site officiel : www.biodiversité2010.fr

Le chevalier culblanc, migrateur des mares



Le chevalier culblanc est l'un de nos oiseaux les plus farouches ! Pas facile de le surprendre sur la rive de la mare ou du ruisseau...

On ne voit généralement que l'envol rapide et zigzagant d'un oiseau noir de la taille d'un merle, repérable à sa queue blanche d'où son surnom "culblanc". C'est surtout son cri d'effroi qui reste en mémoire, une sorte de "Tlui-tui-tui" puissant au regard de sa taille.

Ce petit échassier fréquente chez nous les berges des milieux humides de préférence vaseuses. Il y chasse les insectes dont il se nourrit entre deux étapes de sa longue migration.

C'est surtout en été et en automne qu'il est fréquent sur nos mares et ruisseaux. Il vient de nicher très au nord, jusque dans les tourbières de Sibérie, et va passer l'hiver

depuis les côtes méditerranéennes jusqu'à l'équateur. Quelques-uns restent chez nous cependant, sur les sites offrant les terrains de chasse un peu boueux dont il a besoin. Ce solitaire est probablement le chevalier le plus attaché à nos mares : le sable n'étant pas à son goût !

En migration, chaque mare, même un peu boisée, peut offrir un moment de repos à ce voyageur affamé.

Le chevalier culblanc est classé parmi les espèces protégées non chassables, mais il doit aussi et surtout sa survie à chaque point d'eau lui offrant une étape (gîte et couvert).

Le Groupe ornithologique normand suit cet oiseau depuis 40 ans. Grâce à cela, on a pu le localiser aussi bien sur les grandes zones humides intérieures que sur de petits plans d'eau. Malheureusement, le survol des grandes zones agricoles actuelles ne lui offre plus autant de possibilités d'arrêt, les mares ayant disparu ou se faisant beaucoup trop rares.



Pour le Groupe ornithologique normand,
Jean Collette.
Université Caen
02 31 43 52 56

La Lettre de la Sélune

LE ZOOM DU MOIS...

Les mares en danger, SOS pour la biodiversité !

Fabriquées, utilisées puis oubliées voire méprisées au fil du temps, les mares sont aujourd'hui un devoir de mémoire de l'identité rurale et un indicateur de l'état de santé de notre environnement. Au delà de leur rôle de régulation des eaux, elles contribuent fortement à la biodiversité des territoires et sont des milieux prioritaires à protéger et valoriser.

La mare, c'est quoi ?

Ce qui qualifie le mieux les mares, ce sont leur petite taille et leur niveau d'eau qui varie en fonction de la pluviométrie, du ruissellement ou de la nappe souterraine. D'une surface ne dépassant pas les 1500 m², elles n'occupent généralement que quelques mètres carrés pour une profondeur n'excédant pas les 2 m. Elles peuvent très facilement s'assécher (infiltration ou évaporation) ce qui leur confère un caractère temporaire.

D'origine naturelle lorsqu'elles sont le résultat de l'érosion d'un sol imperméable, elles sont généralement créées par la main de l'homme. Selon leur situation géographique et leurs usages, on trouvera des mares forestières, des mares de prairies, de champs, des mares de village ou des mares de bord de route.

Un témoin de l'activité locale passée

Dès le néolithique, avec la colonisation de nouveaux territoires, l'homme façonne des points d'eau utiles à sa survie et à celle de ses animaux. Les mares servent ensuite à l'artisanat (vannerie, forge, boulangerie...), l'agriculture (élevage, abreuvement...), les activités domestiques (cuisine, lessive, toilette) et bien d'autres encore (réserve à incendie, pêche, baignade...). Avec l'évolution des usages, l'hygiène devenant une priorité sociale et l'arrivée de l'adduction d'eau potable dans les campagnes, les mares sont peu à peu abandonnées, comblées naturellement ou remblayées. Leur disparition est une tendance qui ne s'inverse toujours pas aujourd'hui.

La mare, un subtil équilibre écologique

La mare présente sur les bassins versant agit comme une zone humide. Au delà de

son rôle épurateur elle est essentielle pour la lutte contre le ruissellement et l'érosion tout comme pour l'écrêtement de crues.

Son niveau d'eau variable favorise l'implantation d'une grande diversité de plantes qui s'installent sur les berges, à la surface ou sous l'eau. Cette grande variété floristique favorise la présence de nombreux animaux qui utilisent la mare comme point d'eau, terrain de chasse (mammifères, oiseaux) ou sites de reproduction. Ces espèces, menacées par la disparition de leur habitat, sont rares et protégées. Véritable concentré de biodiversité, la mare apporte de la Nature dans des secteurs urbains, périurbains ou cultivés intensivement... là où on ne l'attend plus.

Conserver les chapelets de mares

Les mares sont d'autant plus intéressantes qu'elles sont présentes en petit nombre sur de très vastes territoires.

Elles sont reliées entre elles par des fossés, chemins, haies ou franges boisées, formant un réseau de milieux, ou des corridors biologiques, essentiels pour la circulation et la pérennité des espèces.

Depuis 2007, le Conservatoire Fédératif des Espaces Naturels de Basse-Normandie (CFEN) anime le Programme Régional d'Actions pour les Mares (PRAM), avec le soutien de la Région Basse-Normandie, de la DREAL et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. L'objectif principal du PRAM est de mettre fin à la disparition des mares en soutenant les initiatives locales. Vous pouvez aider le Conservatoire à mieux connaître les mares en téléchargeant et remplissant la fiche de caractérisation des mares (www.cfen-bassenormandie.org).



Le petit peuple de la mare



Le martin pêcheur



La grenouille verte



Le dytique



Le gerris



Le triton ponctué



Le cuivre des marais

10 conseils pour prendre soin d'une mare au naturel

- 1 Eviter les apports de matières en suspension qui favorisent le comblement et le "verdissement" de l'eau.
- 2 Ne réaliser les travaux d'entretien que de mi-septembre à novembre pour réduire l'impact sur le milieu et les espèces.
- 3 Varier les profondeurs pour éviter un gel complet en hiver et une évaporation totale de l'eau en été.
- 4 Aménager les berges en pente douce et progressive.
- 5 Disposer, aux abords, des abris avec des vieilles souches ou des murs en pierre sèche.
- 6 Eviter que la mare ne soit totalement ombragée.
- 7 Ne pas introduire d'animaux exotiques (poissons, tortues...) qui pourraient décimer les espèces locales.
- 8 Ne pas installer de plantes exotiques qui peuvent devenir des "pestes" végétales difficilement contrôlables et de faible intérêt biologique.
- 9 Ne pas utiliser de pesticides pour l'entretien.
- 10 Soyez patient, n'appauvrissez pas une mare pour coloniser la vôtre. Le bouche à oreille se fera naturellement si le logement est accueillant !

CONTACTEZ-NOUS

Association BS2A 21 rue de la Libération 50240 SAINT-JAMES
Tél : 02 33 89 62 14 - E-mail : sage-selune@wanadoo.fr

